



COMPTE RENDU REUNION BUREAU JEUDI 09 décembre 2021

Ouverture de la séance à 19h30 – salle Chambon

Présents:

Raoul BATTLE-FONT, Véronique BLOW, Nicolas CUINET, Valérie CUINET, Agnès DHAINAUT, Chris HILPERT, Laetitia JACQUEMIN, Romain JOURDAN, Momo RAJI, Dany SAVOYE, Pierre SAVOYE.

Absent : Arnaud CHATEAUVIEUX

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan AG – Accueil des entrants au bureau et leurs missions
2. Administratif : point adhésions (cas particulier Alexandre Michel), Conventions, Subventions, Piscine
3. Point compta au 9/12 (retour RV banque, remboursement recyclage TIV, gratuité licences jeunes) – point rescrit fiscal.
4. Animation : Goûter Noël jeunes 18/12, Soirée Galette 22/01, WE Montagne.
5. Point Matériel : achat, entretien
6. Point Technique – organisation Oxyjeunes en janvier 2022, organisation examen initiateur 4/2/22
7. Communication
8. Divers

1. Retour AG du 19/11

Bilan AG :

Présentations → Timing 1h15 - OK

Traiteur → avis du bureau : repas non satisfaisant cette année, (pas de salade, qualité moyenne, n'a pas proposé les restes aux présents). Changer de formule et de traiteur pour l'an prochain.

Salle → Folquet mal adaptée à l'AG car pas d'équipement (privilégier salle des Arènes ou Espace Castel).

Déclarations post AG / Procès Verbal :

- Procès verbal signé par Président, Trésorier, Secrétaire (copie donné à la banque).
- Pas d'envoi mail aux adhérents (en ligne sur le site internet)
- Déclaration nouveau bureau à faire au greffe des associations après validation des fonctions (+Mairie et Codep).
En cours.

Liste des fonctions disponibles pour les déclarations au greffe des associations :

Nom	Fonction Club	Fonction officielle existante pour déclaration greffe des associations (menu déroulant)
Laetitia JACQUEMIN	Présidente	Présidente
Nicolas CUINET	Vice Président	Vice-Président
Valérie CUINET	Direction technique	Vice Présidente
Mohamed RAJI	Trésorier	Trésorier
Véronique BLOW	Trésorière adjointe	Trésorier adjoint
Agnès DHAINAUT	Secrétaire	Secrétaire
Dany SAVOYE	Secrétaire Adjointe	Secrétaire Adjointe
Arnaud CHATEAUVIEUX	Responsable matériel	Membre de la direction collégiale
Chris HILPERT	Responsable matériel	Membre de la direction collégiale
Raoul BATTLE-FONT	Responsable Animation	Membre de la direction collégiale
Pierre SAVOYE	Responsable Animation	Membre de la direction collégiale
Romain JOURDAN	Responsable Communication	Membre de la direction collégiale

Répartition des missions :

Véro : trésorière adjointe → doit voir Momo prochainement pour se répartir la compta

Chris : Ne sera pas disponible avant l'été prochain pour gérer toute la partie matériel. Il seconde Arnaud pour l'instant.

Pierre :

Propose d'informatiser l'inventaire matériel en plus de sa collaboration avec Raoul pour l'animation.

Il propose également de mettre en place un nouvel outil de gestion pour simplifier la saisie et l'exploitation (compta entre autre).

Romain :

S'occupera de la Communication plutôt tourné vers l'extérieur (la partie contact service des sports, réservations salles, piscine reste dans la mission de Dany), notamment :

Relai avec la presse locale, la Mairie

Il doit être le Point convergent de toutes les commissions pour relayer l'info à l'extérieur.

Aide aux Dossiers de subvention et pour le site internet.

2. Administratif : Adhésion, convention, subvention, piscine

Adhésions :

109 Adhérents (avec l'inscription de Guilhem, 1 enfant de 11 ans plus) soit 107 licenciés

Quelques « blessés » dont Alexandre Michel (jeune de 16 ans présent au club depuis plus de 5 ans) qui vient de faire un pneumothorax et est obligé d'arrêter la plongée. Proposition d'un remboursement partiel de l'adhésion validé à la majorité du bureau → 100€ seront remboursés par Momo.

Piscine :

- Inutilité de la carte plastifiée que le service des sports a imposée. Nous avons acheté 100 cartes au CNL il nous en manque 10. On laisse tomber pour l'instant.
- Communication à faire par Dany sur fermeture piscine vacances Noël (arrêt des créneaux piscine du 20/12 au 4/1)
- Créneaux piscine vacances février : 6 lignes demandées pour les soirs. En attente du retour de Damien du CNL.
- Utilisation du petit bassin supprimée de la convention sans que nous ne l'ayons remarqué... Attention l'an prochain de récupérer le petit bassin pour éviter que des apnéistes soient présents lors de nos créneaux sans surveillance. (vérifier pour cette saison si l'Atlantide a une convention pour utilisation du petit bassin mardi et vendredi soirs)

Conventions – réservations salles :

- Convention utilisation salle Chambon → se termine fin décembre 2021 – renouvellement à prévoir pour 2022
- Conventions clubs CPMC et Le POULPE à mettre à jour pour la nouvelle saison.
- Date fixée pour AG pour 2022 : 18 novembre 2022 – pré-réservation à faire pour salle La Rotonde – Castel.

Subventions :

Ville de Lunel : PARU DANS LE LUNEL OSE N°35 (nov-dec) : nouveau règlement pour attribution des subventions aux associations. Demande à déposer entre le 1er/2 et le 31/3 auprès du cabinet du maire. En contrepartie les associations s'engagent à participer au rayonnement de la ville en mobilisant leurs adhérents lors d'événements organisés par la municipalité.

Subvention conseil régional : Demande de paiement suite achat matériel à adresser à la région après signature présidente (en cours).

3. Point Compta

Retour RV Banque 3/12 :

Frais bancaires lié aux virements : des frais ne sont appliqués que sur les virements **émis** sur des comptes hors C.E. ; ils sont de 0,75€ par virement (gratuit si CE à CE). La cotisation « associations » est de 9€60, remise commerciale de 50%.

Vérification par le banquier les frais annuels (cotisation + frais de virement) sont en légère augmentation autour de 120€ (lié à la multiplication de virements de petits montants).

Solution : limiter les « petits » virements (privilégier les chèques gratuits pour l'instant).

Mise à jour du dossier « banque » avec le procès verbal de l'AG. Accès aux comptes réglé pour le trésorier.

Attention au changement de banque, bien vérifier les « options payantes ». Faire étude auprès du Crédit Mutuel qui semble plus adapté aux associations.

Total dépenses à ce jour : 15663€ / recettes 21162€ - Montant sur Livret A : 18271€ - en banque : 4423€

Virement Helloasso pour encaissement inscription repas AG : 610€ en cours.

Remboursement recyclage TIV : 120€ prévus au budget
6 participants – remboursement à faire par chèque 6 x 20€

Cadeau Noël : Prévoir une boîte de chocolat pour l'équipe d'accueil de la piscine.

Assurance responsabilité civile des dirigeants : (LAFONT)

Payée par Momo. Tarif lié à notre budget de fonctionnement (330€) – renouvellement à signer par Laetitia. Fait

Factures Licences FFESSM PM :

Totalité licences facturées (84) – gratuité licences jeunes et enfants (395,13€) et de l'Affiliation au Comité régional (30€)
Coût pris en charge à 50% par le Comité Occitanie et 50% pour le CODEP34

Dépenses souhaitées non prévues :

Budget pour formation secourisme moniteurs avec un prestataire externe → 300€ alloués.

rescrit mécénat → Sur 103 adhérents (ou ex-adhérents) concernés 65 adhérents ou ex adhérents en ont profité à ce jour – 49 CERFA établis pour un montant de 10093€.

Bilan des fosses du 4 /12 :

Formation N2 – 7 présents

Coût Club : 116,80 € - payés 84€ (reste à charge du club 32,80€)

Apnée – 5 Hippo + 6 CPMC

Coût Club : 116,80 € - reçu 132€ (?) (en excédent pour le club 15,2€)

Frais formation moniteurs au sein du club

→ La direction technique souhaite qu'il soit acté que les frais liés aux plongées payées par les moniteurs pour des formations au sein du club fasse l'objet d'un reçu pour qu'il puisse en déduire le montant dans ses impôts.

Validé par le bureau.

Fiche d'encaissement des plongées :

Véro préférerait un whatsapp spécifique pour les fiches d'encaissement, sinon fiche à déposer dans la boîte aux lettres du club.

4. Point Animation

Goûter Noël samedi 18/12 : annulé à cause des restrictions sanitaires – remplacer par des petits ballotins de chocolat pour les enfants.

Soirée Galette : prévue le 22 janvier à Folquet.

Pas de communication pour l'instant. On attend l'évolution de la situation sanitaire.

WE Montagne : 29 et 30/01

Pas d'organisation avec guide.

Chacun se réserve ses animations et son hébergement. Mail à venir.

- **SANTORIN : 2 au 10 octobre**

Projet autour de 1000€ avec 10 plongées, hébergement et vol direct Marseille - Santorin

Communication par mail aux adhérents prévue vers le 15 janvier

20 plongeurs maxi – pas de limite sur les accompagnants.

Une date butoir sera donnée pour les inscriptions.

5. Point matériel

Date TIV : Il est souhaité que le TIV soit réalisé en hiver. Un nouveau TIV sera réalisé par l'équipe Matériel chez Chris en janvier afin que la prochaine date « club » soit fixée en **Janvier 2023**

Compresseur :

Coût neuf autour de 45000€ - pas d'amortissement possible – voir pour monter un dossier CNDS.

Achat fait chez Cabesto : **sur budget de la subvention régionale (1050€)**
2 détendeurs compensés + 2 blocs nitrox 12 L pour un montant total de 1232,76€.

Entretien matériel :

Info tarif CABESTO : 59€ pour un détendeur seul, 75€ pour détendeur + octopus (il faut préciser modèle pour tarif exact)
Réépreuve bloc : 60€ microbillage intérieur compris.

Cabesto : convention signée – on peut communiquer vers les adhérents pour les 10% de remise (prévoir la carte piscine pour justifier de son adhésion au club).

6. Point technique – jeunes et Bio

Organisation examen initiateur vendredi soi 4/02/22

Lieu : piscine Lunel de 18h à 23h – suppression du créneau entrainement plongée (pense à communiquer fin janvier)

Accueil / logistique : besoin de 2 personnes (Laetitia et Romain)

Préparation des repas : besoin 2 personnes (Pierre et Agnès)

Budget alloué : pour repas stagiaires et moniteurs (16 à 20) – 150€

Formation ANTEOR validée pour Valérie.

Recyclage RIFAP : prévu au Poulpe les 12 ou 13/02 et 19/02 (Valérie complète le planning)

Oxyjeunes : dimanche 23 janvier à Frontignan – Fabrice référent sur l'organisation.

Communication prévue prochainement.

Prévoir équipe pour l'aider à l'organisation

Prévoir inscription des jeunes du club.

Animations Bio prévues :

Journée Laisse de Mer : animée par Pascal Zani - mutualisée avec le CPMC : dimanche 13 mars - salle Vauban réservée

Stage PB1 printemps : début du stage le 25/03 puis 1 date par mois avec les réunions et plongées (commun avec CPMC)

Maximum 12 places ouvertes (CPMC 7 intéressés, HIPPO 7 intéressés)

Coût 70€ (à voir avec CPMC pour finaliser la refacturation des plongées sur le 1^{er} stage).

Journée à THAU : Dimanche 8 mai 2022

Plongée Thau le matin, CORAP puis conférence l'après midi en salle avec Laurence.

Prochaine réunion : jeudi 17 février